



Partie I – Habiter la France (environ 30% du temps consacré à la géographie)

Thème 1 : Un territoire sous influence urbaine

Thème 2 : La région

I - Sens général de la partie en classe de troisième (13 à 14 h)

La première partie du programme s'organise autour de la notion « habiter », connue des élèves depuis la classe de 6e, qui leur permet d'entrer dans le raisonnement géographique par la découverte, l'analyse et la compréhension des relations dynamiques que les « habitants », individus et sociétés, entretiennent à différentes échelles avec les lieux dont ils ont la pratique. Cette notion est appliquée ici au territoire national. Cette première partie du programme interroge **le fait urbain dans un contexte de mobilités généralisées.**

Dans un premier temps, c'est la réalité urbaine même de la France qui est abordée. Il s'agit de comprendre comment la population habite le territoire national. De fait, la société française est une société urbaine. Cette urbanisation résulte de la mobilité accrue des Français. L'étude du territoire à l'échelle nationale permet ainsi d'aborder les dynamiques spatiales à l'œuvre (forte attraction des aires urbaines, mobilités à toutes les échelles et temporalités, flux migratoires) en lien avec les caractéristiques du territoire français. Ensuite, l'étude de la région où est situé l'établissement de chaque élève se fait à partir de ces éléments structurants : ressources et contraintes, dynamiques de la population, axes et pôles majeurs, aires urbaines. Les grandes tendances identifiées précédemment sont mobilisées pour comprendre le territoire de vie des élèves. Cet aller retour entre les dynamiques nationales et leurs réalités régionales permet aux élèves de comprendre la pertinence de la démarche multiscalair en géographie : un phénomène ne peut s'appréhender à une seule échelle, quelle qu'elle soit.

La question des dynamiques de la population dont l'urbanisation est le reflet peut servir de fil conducteur pour l'étude du territoire à l'échelle nationale.

Cette première partie se décline en deux thèmes : *Un territoire sous influence urbaine* est traité en deux items, *La région* s'appuie sur le croquis de l'organisation du territoire. Le programme préconise de consacrer à cette partie 13-14h de travail (évaluations comprises).

Il est obligatoire de commencer le programme de géographie par cette première partie afin d'en respecter la cohérence.

II - Propositions pour la mise en œuvre

Thème 1 – La France sous influence urbaine (6 à 7 heures, évaluation comprise)

Connaissances	Démarches
Les aires urbaines La très grande majorité des habitants de la France vit dans une aire urbaine. La	Une étude de cas: une grande question d'aménagement urbain choisi dans une aire urbaine de la Région où est situé l'établissement.

Connaissances	Démarches
<p>croissance urbaine s'accompagne de l'étalement spatial des villes (périurbanisation) en lien avec une mobilité accrue des habitants. Ces transformations affectent les espaces ruraux.</p> <p>Le territoire national et sa population</p> <p>La répartition de la population, les mobilités spatiales et les dynamiques démographiques sont étudiées en lien avec les caractéristiques du territoire national (métropolitain et ultramarin), ses ressources et ses contraintes.</p>	<p>Cette étude débouche sur une mise en perspective du phénomène d'urbanisation à l'échelle du territoire national.</p> <p>L'étude s'appuie sur la réalisation d'un croquis de la répartition spatiale de la population et de ses dynamiques, y compris migratoires, sur le territoire.</p>
<p>Capacités</p> <p>Localiser et situer</p> <ul style="list-style-type: none"> - les dix premières aires urbaines sur une carte du territoire national - les montagnes, les fleuves, les domaines bioclimatiques, les façades maritimes - le territoire métropolitain et ultramarin en Europe et sur le planisphère <p>Décrire et expliquer</p> <ul style="list-style-type: none"> - le processus d'étalement urbain, en lien avec les mobilités - la répartition de la population sur le territoire - les dynamiques démographiques et spatiales actuelles 	

Problématiques du thème

95 % de la population française vit selon l'INSEE sous influence urbaine. Pour prendre en compte cette évolution et la réalité complexe du phénomène urbain, il est indispensable de travailler avec les élèves la notion récente d'**aire urbaine** ; elle comprend la ville-centre, ses banlieues et sa couronne périurbaine. Les **grandes aires urbaines ne cessent de croître démographiquement mais cette croissance, sélective, se porte sur les couronnes périurbaines, en périphérie.**

La périurbanisation, comme processus d'urbanisation majeur, fait système avec l'augmentation des mobilités des Français ; la périurbanisation induit une mobilité croissante des habitants, et les aménagements de transports ont pour effet un étalement spectaculaire des surfaces urbanisées. Ce phénomène s'accompagne **d'une artificialisation des sols, de dégradations environnementales mais entraîne également des phénomènes de ségrégation spatiale** qui constituent autant d'enjeux pour les collectivités locales. Se dessinent ainsi des changements dans les modes d'habiter qui renvoient à des évolutions lourdes de la société. **La question de la durabilité de ce modèle urbain peut ainsi être posée sous ces différents angles.**

Les espaces ruraux doivent être abordés sous l'angle de l'influence de la ville. Ils ne sont pas seulement des espaces de production agricole mais aussi de protection du patrimoine naturel et culturel, de résidence et de récréation pour des populations au mode de vie citadin.

Au-delà de la seule étude du processus d'urbanisation du territoire national, ce thème invite, dans un second temps, à dégager les lignes de force de la répartition de la population, des dynamiques démographiques et spatiales qui sont à l'œuvre. A l'échelle nationale, l'analyse de la répartition de la population et de ses dynamiques spatiales se fait en lien avec les contraintes et potentialités des territoires, comme facteurs explicatifs.

Le constat d'une hyperconcentration de la population dans les métropoles aux dépens d'une France moins densément peuplée, marquée par le vieillissement et la difficulté d'accès aux équipements et aux services, peut constituer l'axe de traitement de cette partie du thème.

Cette répartition spatiale n'est pas figée puisqu'elle intègre, en les combinant :

- **des dynamiques spatiales** : les populations connaissent une mobilité croissante à toutes les échelles :
 - locale avec le phénomène de périurbanisation et ses effets sur les mobilités ;
 - nationale avec l'attractivité des métropoles et des périphéries françaises ;
 - internationale avec des flux migratoires qui se concentrent dans les villes et particulièrement dans certains quartiers ;
- **des dynamiques démographiques** : croissance ou vieillissement selon les espaces.

Orientations pour la mise en œuvre

Fils directeurs et notions-clés

	Un territoire sous influence urbaine	Le territoire national et sa population
Fils directeurs	<i>Pourquoi parler de territoire sous influence urbaine?</i>	<i>Quelles sont les caractéristiques du territoire français ? Comment ses contraintes et ses ressources participent-elles de la localisation des hommes et des activités? Quelles sont les dynamiques spatiales et démographiques de la population française ?</i>
Notions clés	Aire urbaine, étalement urbain, mobilités, aménagement, développement durable	Ressources, contraintes, dynamiques démographiques et spatiales
Vocabulaire	Périurbanisation, ville-centre, banlieue,	Mobilités quotidiennes, accroissement naturel, aménagement

Perspectives : les liens avec les programmes de lycée

Le travail mené en classe de 3^e doit permettre un premier niveau de maîtrise des connaissances et des capacités dont les attentes sont fixées par les rubriques du programme. Elles sont reprises ensuite au lycée, complétées et précisées pour atteindre un plus grand degré de complexité.

Au lycée, en série générale comme en série technologique, les élèves abordent en classes de Première les dynamiques de la population et l'urbanisation, sous l'angle de la métropolisation, dans ses dimensions spatiales et sociales. Dans la voie professionnelle, le programme de Terminale aborde les mobilités croissantes de la population liées à la métropolisation du territoire, la littoralisation des activités et la « gentrification » des centres-villes.

Support d'étude ou étude de cas :

- une grande question d'aménagement urbain

Le programme invite à traiter le premier item à partir d'une grande question d'aménagement urbain choisi **dans une aire urbaine de la région où est situé l'établissement. Pour cette étude de cas** il sera pertinent de choisir un aménagement de taille significative. Il s'agit de **mettre en évidence l'étalement urbain et de construire ainsi la notion d'aire urbaine**. Cet étalement peut être lié aux mobilités auxquelles il apporte une réponse. Ainsi, un aménagement de transport comme le tramway ou le métro, intégrant la prise en compte des déplacements, ou bien un programme de rénovation urbaine intégrant la question de la mixité sociale et fonctionnelle représentent un bon support d'étude. Il s'agira alors d'en présenter les objectifs, les acteurs partie prenante et les éventuels débats suscités par l'aménagement. Ces aménagements sont ainsi emblématiques des enjeux de solidarité des projets urbains qui se posent désormais à l'échelle de l'aire urbaine.

- le territoire national et sa population

L'étude du deuxième item n'appelle pas d'étude de cas. Il s'agit de mettre en évidence, principalement à partir de cartes, le lien entre les ressources et contraintes du territoire, notamment ultramarin, et les dynamiques démographiques et spatiales de la population. La carte des densités de population et des principales aires urbaines peut être analysée en lien avec celle des contraintes et potentialités du territoire. Ces dynamiques s'expriment aisément au moyen d'un croquis (répartition de la population : densités et grandes aires urbaines, principales dynamiques spatiales, mises en relation avec les vallées, les façades littorales et les principaux massifs montagneux, permettant d'identifier quelques potentialités et contraintes majeurs du territoire national). Il est sans doute plus aisé de présenter ainsi cette répartition comme une traduction de la dynamique des territoires et des mobilités qui en découlent.

- Mise en perspective

L'urbanisation croissante du territoire, le phénomène de l'étalement urbain et ses conséquences socio-spatiales s'observent à l'échelle nationale. Pour ce faire, il peut être utile de s'appuyer sur différents types de cartes des espaces à dominante urbaine et rurale. Cette « domination » urbaine favorise l'introduction d'une réflexion sur les espaces ruraux, indispensable à la compréhension d'ensemble des enjeux territoriaux.

Orientations pour le DNB

Repères de 3^e évaluables lors de l'épreuve du DNB :

Les élèves doivent savoir localiser et situer les dix premières aires urbaines du territoire français, le territoire de la France (métropolitain et ultramarin) les montagnes, les grands fleuves, les domaines bioclimatiques et les façades maritimes du territoire national

Partie de l'épreuve « Questions »

Ce thème peut être interrogé sous la forme de questions à réponse courte ou de la rédaction d'un développement construit portant sur le processus d'étalement urbain en lien avec les mobilités, la répartition de la population sur le territoire les dynamiques démographiques et spatiales actuelles.

Partie de l'épreuve « Travail sur documents »

Les deux entrées de ce thème peuvent donner lieu à un travail sur document, texte ou carte, et intégrer une tâche cartographique.

Thème 2. La région (5 à 6 heures évaluation comprise)

Connaissances	Démarches
La Région où est situé l'établissement L'organisation du territoire régional structure l'étude et permet d'identifier les acteurs et les spécificités de la Région*.	L'étude de la région s'appuie sur un croquis de l'organisation du territoire. * Pour les élèves suivant un enseignement à distance ou dans un établissement français à l'étranger, l'étude porte sur la région Ile-de-France, en articulation avec l'étude de cas sur l'agglomération parisienne, prévue dans le thème 2 de la partie II
Capacités Localiser et situer - les repères spatiaux de la Région étudiée - les régions françaises. Identifier les différentes collectivités territoriales et expliquer le processus de décentralisation Réaliser -un croquis de l'organisation du territoire régional	

Problématiques du thème

Le programme propose une approche concrète de la notion de région, celle où est situé l'établissement. Inscrit dans la partie du programme Habiter la France, ce thème se place dans une perspective résolument géographique. Ce sont les acteurs et leur mode d'habiter le territoire régional qui sont ici centraux. Comment, notamment par les choix d'aménagement mis en œuvre, par leurs mobilités, ces acteurs agissent-ils sur le territoire régional ?

Les différentes lois de décentralisation ont fait de la Région une véritable collectivité territoriale dotée de compétences qui vont en s'élargissant. Depuis les premières lois de 1982-83, renforcées dans les années 2000, (loi de 2003 relative à l'organisation décentralisée de la République, inscrite dans l'article premier de la Constitution) et en 2010, la Région est devenue un acteur majeur qui dialogue à la fois avec l'État national et l'Union européenne. Du fait de ses liens privilégiés avec l'échelon européen et de ses capacités d'intervention dans le développement économique depuis la loi de 2004, la Région est à la fois un acteur et un territoire à fort enjeu dans le cadre de la décentralisation. Les lois de décentralisation prévues pour 2014 doivent conférer plus de pouvoir et de responsabilités à la Région en matière économique et d'emploi.

Orientations pour la mise en œuvre

Fils directeurs et notions-clés

Thème	La Région
Fils directeurs	Comment la région est-elle aménagée ? Comment s'organise le territoire de ma région ? Que révèle-t-il de ses spécificités ? Quels sont les principaux acteurs de son aménagement ?
Notions clés	Aménagement, décentralisation
Vocabulaire	Acteurs, compétences

Passerelles : liens avec les autres programmes de collège

On traitera cette partie du programme de géographie en faisant le lien avec la décentralisation, qui figure également dans la partie II du programme d'Education civique, La vie démocratique, thème 1. La vie politique - la décentralisation où elle est abordée sous l'angle de l'approfondissement démocratique qu'elle représente.

Perspectives lycées

Le travail mené en classe de 3e doit permettre un premier niveau de maîtrise des connaissances et des capacités dont les attentes sont fixées par les rubriques du programme. Elles sont reprises ensuite au lycée, complétées et précisées pour atteindre un plus grand degré de complexité.

Au lycée, les programmes de géographie des classes de premières générales et technologiques abordent les territoires de proximité, la région en tant que territoire de vie, territoire aménagé (premières générales). Ils intègrent l'étude des enjeux de l'aménagement des territoires de proximité et les problèmes que les acteurs des territoires ont à résoudre et comment (premières technologiques).

Supports d'étude

L'étude de ce thème ne prévoit pas d'étude de cas. Rien ne s'oppose toutefois à ce que les professeurs engagent leur réflexion à partir d'un aménagement régional pertinent. Cela permet de surcroît une approche spatialisée et donc géographique du sujet traité qui inscrit bien la séquence en complémentarité du cours d'éducation civique.

Il peut s'agir d'un projet d'aménagement dans le domaine des transports permettant de mettre en évidence l'axe ou les axes structurant du territoire régional. Il peut aussi s'agir de la construction d'un nouveau lycée par exemple, aménagement qui permet d'identifier aisément acteurs et compétences de la région.

L'étude s'appuie sur un croquis de l'organisation du territoire régional. Il s'agit là du premier croquis de l'année de troisième et c'est une occasion pour fixer des éléments d'apprentissage de la démarche du croquis. Les repères spatiaux de la région sont localisés et situés. Le croquis met en évidence les spécificités de l'organisation du territoire de la région étudiée et les dynamiques en cours.

On attend donc la représentation des éléments suivants :

- les pôles – dont la métropole régionale et les principales villes ;
- les activités économiques et aménagements majeurs les principaux axes de communication ;
- la répartition de la population régionale et les grands ensembles naturels en tant que facteurs explicatifs de l'organisation et du développement régional.

Mise en perspective

L'étude de la région a permis d'identifier des acteurs territoriaux, dotés de compétences propres. Si le professeur a travaillé sur un aménagement notamment dans le domaine des transports, il lui revient de montrer qu'il s'insère à une échelle plus vaste, nationale voire européenne.

L'étude du territoire régional débouche sur la convocation de la carte de l'ensemble des régions françaises mise en perspective de ce thème.

Orientations pour le DNB

Les repères évaluables au DNB

- les régions françaises

Partie de l'épreuve « Questions »

Ce thème peut être interrogé sous la forme de questions à réponse courte portant sur l'organisation du territoire régional étudié en classe et sur le rôle de la Région dans le processus de décentralisation.

III - Histoire des arts

Le thème Un territoire sous influence urbaine se prête particulièrement à un traitement dans le cadre de l'histoire des arts. En effet, plusieurs grandes métropoles ont engagé des projets de rénovation urbaine de grande envergure, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Lille, Metz entre autres. Ces projets ont en eux-mêmes, par les choix d'aménagement et architecturaux dont ils sont porteurs, vocation à être la vitrine des villes qui les portent. De ce fait, ils s'intègrent avec une pertinence particulière dans les thèmes arts, techniques et expressions ou arts, ruptures, continuités.

IV - Pièges à éviter

Thème 1

Prétendre à un cours exhaustif sur la France en villes au lieu de se limiter aux aspects préconisés par le programme.

Traiter les espaces ruraux pour eux-mêmes.

Dresser la liste des contraintes et ressources du territoire, des régions peuplées et peu peuplées au lieu de se saisir d'exemples significatifs pour construire des remarques de portée générale et faire ainsi le lien avec l'item précédent du thème

Oublier l'approche dynamique dans le traitement de la répartition de la population

Thème 2

Faire une monographie régionale ou une histoire de la région.

Négliger le croquis de l'organisation territoriale de la région.

Faire un cours d'éducation civique, désincarné et non spatialisé.

V - Pour aller plus loin

Ouvrages

Lévy J., *Réinventer la France. Trente cartes pour une nouvelle géographie*. Fayard, 2013

Jean Y. et Vanier M., *La France. Aménager les territoires*, Paris, Armand Colin, collection U, 2008

Revues

Reghezza-Zitt M., La France, une géographie en mouvement, *La Documentation photographique* n°8096 novembre-décembre 2013

Baron-Yellès N., France, aménager et développer les territoires, *La Documentation photographique* n°8067, janvier-février 2009

Sitographie

Site géoconfluences <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/> , plus particulièrement les ressources pour le programme de troisième (dossier De villes en métropoles et le glossaire du dossier La France : des territoires en mutation)

Le site du conseil régional de la région où est située l'établissement, et notamment la présentation du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT)

Le site <http://www.insee.fr/> , à la fois pour étudier la population française et ses dynamiques mais aussi la région où se situe l'établissement.

Le site www.territoires2040.datar.gouv.fr est un outil précieux pour les enseignants. Il présente en ligne le travail de prospective réalisé par la Datar pour appréhender la réalité territoriale de la France et identifier les enjeux à venir. Les cartes sont particulièrement intéressantes, même si elles ne sont pas toutes pertinentes à aborder avec des élèves de collège.

Le site <http://www.vie.publique.fr>